

**COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°93/NP**



**Réunie le 11 juin 2018 à 18 H 30
Stade Blériot**

Présents: Norbert PERREUX, Bernard BEDUCHAUD, Daniel CHAIRON, Alain GOGIBUS, Jackie JAHYER, Dominique LE BRAS, Jean-Pierre MARNEF, Jean-Denis MONNET, Francine PERREUX, André RICHEZ, Julien STRYJEK, Philippe TETART, Claudette VOLVERT.

Absent excusé : Cédric MARTIN

Absent non excusé : Teddy TORLET

1. Approbation du CR de la réunion n° 92 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des participants.

2. Organisation du FITA-FEDERAL du 17 juin :

Il n'y a pas de match prévu sur le terrain le samedi après-midi, nous allons pouvoir installer les cibles.

La toile blanche sera montée pour la buvette et la verte pour le greffe et les arbitres.

Il y a actuellement 25 inscrits pour le Fita et 35 pour le Fédéral.

Gérard BRISSAUD sera arbitre responsable, Norbert et Jackie arbitres assistants et Jean-Pierre arbitre en formation.

Le pas de tir sera reculé de quelques mètres, car nous ne pouvons plus demander à ce que les terrains mitoyens soient libres de match puisqu'ils ne sont plus gérés par la REMS.

Daniel se charge de prendre le pain.

Le greffe ouvre à 8 heures 30.

3. Challenges d'été et brochettes du 23 juin :

Jean-François a apporté des infos à afficher pour les challenges. Norbert a fait refaire des médailles avec le logo de la Compagnie. Elles seront remises aux archers avec le trophée gagné.

Pour les brochettes Claudette et Alain feront les courses.

4. Calendrier de rentrée :

Les portes ouvertes à Prieur auront lieu les 4, 5, 6 et 7 septembre, et la reprise des écoles de tir le 12 septembre. Pratik Sport se déroulera le 23 septembre.

Nous nous sommes portés volontaires pour organiser le tir 3D championnat du CRTA le 10 juin 2019.

Norbert va mettre sur le site le projet de calendrier pour 2019.

5. Suivi du budget 2018 :

SCEE vient de nous verser une somme de 1 000 € dans le cadre du partenariat. Nous avons également reçu la subvention de fonctionnement de la Ville de 3 563 €, 507 € du département de la Marne .

Une subvention exceptionnelle du département de 340 € nous a également été allouée sur le dossier de réfection des murs de tir.

Nous avons demandé 2 500 € au CNDS, dont 1000 € pour le remplacement des murs de tir, mais pour l'instant nous n'avons aucun retour.

Concernant la subvention exceptionnelle de 5 000 € demandée à la Ville, nous n'avons pas de nouvelle. Cela nous permettrait d'investir dans des plaques de mousse reconstituée qui ressemblent à des plaques de stramit, mais moins chères et plus résistantes et on pourrait les interchanger. Pour 100 plaques il faut compter 2 500 €.

Notre bilan laisse apparaître aujourd'hui un déficit de 4 500 €.

Nous avons à ce jour 805 € en caisse, 956 € sur notre compte courant et 2 187 € sur le compte épargne.

Nous n'avons pas encore réglé la location de Blériot et pour Prieur nous avons 800 € à payer jusqu'à la fin de l'année.

6. Dossiers en cours (travaux, murs de tir) :

Norbert a demandé à Monsieur BONNARD quand le trou dans le grillage du fond de notre terrain serait rebouché. Pas de réponse à ce jour.

Les bénévoles de la Compagnie ont bien travaillé sur le pas de tir et les murs de tir. Nous allons utiliser les bandes de stramit qui nous restent mais il n'y en aura pas assez pour la cible à 50 mètres (6 modules).

L'électricité fonctionne sous le pas de tir couvert et avant l'hiver nous installerons la lumière dans les containers.

7. Questions diverses:

L'un de nos licenciés, a appelé Norbert à propos de la façon dont il accède au terrain. Il a eu à ce sujet une discussion avec Jean-Pierre, notre trésorier, lequel lui a rappelé que la compagnie est responsable des accidents qui peuvent survenir de quelque façon que ce soit sur le terrain.

Norbert lui a indiqué qu'il demanderait au comité directeur de donner un avis sur ce point

Le comité directeur a rappelé que le seul accès autorisé pour le terrain est le portail d'entrée, puisque juridiquement, la Compagnie est responsable des accidents pouvant survenir en utilisant d'autres moyens d'accès.

Concernant les interventions de Jennifer, Jean-Pierre a émis l'idée que nous pourrions regrouper le vendredi les séances du mardi et vendredi. A voir avec elle si cela est possible à partir de la rentrée.

Philippe demande si nous pouvons ajouter la société EUROVIA en qualité de partenaire sur notre papier à en-tête. Norbert attend de recevoir le logo pour faire le nécessaire.

Nous pourrions proposer une initiation pour les personnes salariées de nos partenaires, à savoir CTP, SCEE et EUROVIA.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

La Secrétaire Générale,

Claudette VOLVERT

Le Président,

Norbert PERREUX